

Protection de vos données personnelles.

Ce 25 mai 2018, le Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles (RGPD) est entré en vigueur au niveau européen. Les opérateurs qui récoltent des données personnelles (noms, prénoms, coordonnées, etc.) doivent désormais être plus transparents et plus stricts quant à la collecte de ces données.

INFOREF s'engage pleinement à respecter vos droits en la matière.

Si vous recevez des courriers de notre part, c'est que vous nous avez donné explicitement votre consentement au préalable (encodage via les formulaires sur notre site web, demande par mail, document signé lors d'une conférence, inscription à une activité ...).

Si ce n'était pas le cas ou si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, il vous suffit de nous le signaler par email (info@inforef.be) ou par courrier postal.

En cas de souci, de demande, de question ou de suggestion, n'hésitez pas à nous contacter. Il y aura toujours une personne pour tâcher de vous répondre et satisfaire au mieux votre demande.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité.